



Date de création : 23/01/2024	Auteur : MD	Documents associés :
Participants : -E. Baranes -B. Magdalou -P. Mahenc -S. Michel -F. Mirabel -B. Mulkay -J-C. Poudou -F. Ricci -C. Bonnet -T. Cortade -M. Davin -M. Guillon -M. Reymond -M. Sala -F. Seyte -F. Huschelrath -N. Lopez -M. Roze -M. Bidan -C.André -C.Assaf -M. Francalanci -R. Planton	Représentés : -F. Prieur -J. Sadefo -Y. Iglesias -E. Lavaine -A. Nguyen-Huu -A. Deau -F. El Azhari Tahmane -A. Robin -M.Arnal	Membres de droit et invités : M. Dutilh (assistante de Direction)  E. Monséгур (Directrice Administrative)

32 membres présents ou représentés sur 36 membres en exercice.

**La séance du conseil en formation plénière est ouverte à 15h30.**

### Ordre du Jour

#### FORMATION PLENIÈRE

- I. Désignation d'un.e secrétaire de séance
- II. Informations générales
- III. Appel à questions diverses
- IV. Approbation du PV du 30 novembre 2023
- V. Création du parcours Master bi-disciplinaire Économie –Science politique  
« Gouvernance des sociétés et territoires en transition » (sous réserve de l'obtention du financement)
- VI. Approbation de la composition des commissions pédagogiques de recrutement
- VII. Campagne DU 1<sup>ère</sup> vague
- VIII. Approbation de la tarification des salles 2024
- IX. Approbation du projet de domiciliation de l'association OFEM

### **I. Désignation d'un.e secrétaire de séance**

T. Cortade se propose en tant que secrétaire de séance.

### **II. Informations générales**

#### Salon de l'enseignement Supérieur

F. Mirabel remercie les personnels et étudiants qui ont participé. On peut noter la fréquentation d'un grand nombre d'élèves, étudiants et familles particulièrement intéressés cette année par nos formations. F. Mirabel donne rendez-vous aux enseignants, administratifs et étudiants pour animer la JPO du 2 mars 2024 et informer le public sur les formations proposées par la Faculté d'économie en licence et Master.

#### Conférences :

14 mars 2024 : conférence sur les médias avec la présence de M. Serge Halimi et Pierre Rimbart. F. Mirabel relance un appel aux enseignants pour qu'ils participent à la mise en œuvre des conférences en proposant des thématiques et/ou des personnalités qui pourraient intervenir à l'UFR dans le cadre des *Rendez-vous de l'économie*.

#### Élections :

Elections des usagers au conseil d'UFR : les 6 et 7 février prochain (deux listes d'étudiants ont été déposées).

Election du doyen de la Faculté d'économie : le 28 mai (séance du conseil d'UFR).

#### Prochain conseil UFR :

Le prochain conseil d'UFR aura lieu le 16 février à 11h15 en salle du conseil et sera dédié à l'installation des nouveaux membres élus au collège des usagers.

#### Remise des diplômes :

La prochaine remise des diplômes de Licence aura lieu le 22 mars 2024 à 18h00.

### **III. Appel à questions diverses**

B. Magdalou demande à François Mirabel de prévoir une assemblée générale des personnels afin que les candidats à l'élection du doyen se fassent connaître et qu'un débat soit organisé pour déterminer l'orientation future de l'UFR au cours du prochain mandat.

F. Mirabel précise que ce n'est pas de sa responsabilité de mettre en place une assemblée générale. Ce sont les candidats qui pourront organiser, s'ils le souhaitent, des réunions pour présenter leurs programmes et débattre de l'orientation qu'ils souhaitent donner à l'UFR au cours du prochain mandat.

P. Mahenc demande quelle personne pourrait prendre en charge l'organisation du débat. F. Mirabel rappelle une nouvelle fois que ce sont les candidats eux-mêmes, une fois déclarés, qui pourront organiser, s'ils le souhaitent, des débats avec les personnels et les étudiants.

#### **IV. Approbation du PV du 30 novembre 2023**

Vote : avis favorable à l'unanimité (27 pour)

#### **V. Création du parcours Master bi-disciplinaire Économie –Science politique « Gouvernance des sociétés et territoires en transition » (sous réserve de l'obtention du financement)**

F Mirabel rappelle le contexte du projet de création du parcours de Master « *Gouvernance des sociétés et territoires en transition* ». Ce projet de Master bi-disciplinaire Économie –Science politique a déjà été présenté lors du conseil d'UFR du 13 septembre 2023 et lors de la réunion des personnels le 14 septembre 2023. Lors du conseil du 30 novembre dernier, le principe d'ouverture du master en septembre 2024 a été voté (sous réserve de l'obtention des financements) après un long débat.

F Mirabel précise qu'un appel à projet a été lancé par l'Université. L'UFR a décidé de répondre à cet AAP pour obtenir les financements nécessaires pour l'ouverture de ce Master. Les documents ont été transmis aux membres du conseil.

F. Mirabel rappelle que, lors du conseil d'UFR du 30 novembre 2023, T. Cortade a proposé que les enseignants intéressés par le projet de Master le contactent pour participer à la discussion et à la construction du projet et de la maquette. Deux enseignants l'ont contacté : M. Reymond et S. Briole qui ont ainsi été associés pour l'élaboration de la réponse à l'appel à projet pour obtenir les financements.

Aujourd'hui, il faut voter sur la maquette proposée, sur la fiche DA08 reçues par les membres du conseil, ainsi que sur le nom du responsable du parcours proposé, M. Reymond. En parallèle, la Faculté de Droit Science Politique doit également faire voter dans une séance de son conseil d'UFR les mêmes documents avec la même maquette et le nom du responsable en Science Politique, Eric Savarese. Les avis seront alors communiqués pour un vote à la CFVU du 30 janvier. F Mirabel rappelle que des changements marginaux de la maquette pourront être encore proposés lors du vote des Modalités de Contrôle des Connaissances lors du conseil qui aura lieu en juillet 2023. Un premier bilan sera effectué d'ici deux ans et permettra de faire évoluer ce parcours pour la prochaine accréditation.

F. Mirabel ajoute enfin que l'intérêt de ce Master est d'offrir une continuité d'études aux étudiants de la bi-Licence, mais aussi à des étudiants d'Économie et des étudiants de Science Politique.

F. Mirabel laisse la parole à M. Reymond, futur responsable du parcours. Ce dernier présente la structuration du Master ; il rappelle que le travail a été mené en étroite collaboration avec les

collègues de Science Politique sur plusieurs réunions. Thomas Cortade n'ayant pas souhaité porter ce projet de Master, M Reymond explique qu'il s'est proposé pour assumer la responsabilité du Master. Il précise que le parcours de M2 sera ouvert à l'apprentissage (ouverture de la deuxième année de Master prévue en septembre 2025) ce qui permettra d'assurer la soutenabilité financière du Master à l'issue du financement de l'Université prévu pour deux ans (si le projet est retenu dans le cadre de l'AAP UM).

F. Mirabel précise que la thématique des transitions sociétales est au cœur des territoires et devrait de ce fait intéresser un grand nombre d'organismes au niveau local, les collectivités, la métropole, certaines administrations publiques, ... Les thématiques de ce Master sont porteuses et à fort ancrage territorial. L'objectif est de former des experts de haut niveau dans ce domaine.

M Reymond ajoute qu'il a rencontré les trois responsables de la mention Economie, Marion Davin, Marlène Guillon et Pauline Lectard, pour leur présenter la structuration du Master et le projet d'intégration transitoire de ce nouveau parcours dans la mention économie dans l'attente de la nouvelle accréditation.

P. Mahenc prend la parole, il se fait le relai de collègues, notamment sur la mutualisation des cours. Ainsi, A Pietri se demande pourquoi le cours d'économétrie des variables qualitatives est un nouveau cours dans la maquette du futur master alors même qu'il existe déjà ; il serait plus simple de le mutualiser.

M. Reymond explique que le cours d'économétrie des variables qualitatives d'A. Pietri risque d'être trop avancé et trop abouti pour des étudiants de science politique qui n'ont pas le même niveau en économétrie que nos étudiants en Économie. Dans l'idéal, il faudra mutualiser le plus de cours possibles, mais il faudra que cela reste cohérent avec le niveau des étudiants et que cela soit possible au niveau de la compatibilité des emplois du temps en économie et en science politique.

F. Mirabel indique que des capsules vidéo seront mises en place afin de permettre la remise à niveau des étudiants de Science politique en économie et inversement.

P. Mahenc est surpris de l'absence d'un cours de théorie des jeux dans la maquette. Il ajoute qu'il serait bien que l'ensemble des collègues enseignants se rencontrent pour discuter de la maquette. Certains enseignants possèdent une grande expertise et un savoir-faire adéquat pour participer au montage du Master.

T. Cortade ajoute que lors du prochain conseil de perfectionnement de la bilicence, le projet de Master sera présenté aux étudiants ; cela permettra d'avoir un retour sur leur perception de la maquette et leurs attentes.

F. Ricci précise qu'il n'y a pas eu de véritable appel à participation ou de diffusion d'information auprès des enseignants. F. Mirabel répond que toute personne qui souhaite s'impliquer peut le faire. Tous les projets des enseignants sont les bienvenus à condition qu'ils soient construits et portés avec implication. Ce projet de master a été porté par des collègues en économie et en science politique, il a été discuté plusieurs fois, dans deux séances du conseil d'UFR et en réunion des personnels. Lors du précédent conseil, T Cortade a proposé aux enseignants de participer à la construction de la maquette, il n'y a eu que deux enseignants qui se sont proposés, S Briole et

M Reymond. Monter ce genre de projet demande un gros travail de fond et une vraie implication. F Mirabel remercie les équipes qui ont travaillé de manière collaborative pour que ce projet puisse émerger dans l'intérêt des étudiants.

F Ricci ajoute que l'insertion professionnelle des diplômés de ce Master se fera dans le domaine public ce qui va venir en concurrence avec les autres Masters. Selon lui, il faudrait plutôt travailler en synergie ; c'est une difficulté additionnelle. Il faudrait aussi prévoir une mutualisation plus importante des cours avec les autres parcours de Master.

Concernant la mutualisation des cours, F. Mirabel y est très favorable mais il faudra une vraie collaboration pour parvenir à rendre compatibles les emplois du temps.

F Ricci ajoute qu'une partie des cours doit avoir lieu à la Faculté de Droit Science Politique ; d'autres parcours de la mention économie ont déjà des cours à organiser sur d'autres sites mais ils n'ont pas eu droit à la création de cours nouveaux en étant obligés de mutualiser. F Mirabel explique que la situation est différente dans la mesure où des financements nouveaux sont ici demandés pour créer ce nouveau parcours de Master qui sera ensuite autofinancé grâce à l'apprentissage.

S. Michel, trouve que c'est un beau projet. S. Michel regrette néanmoins que ce projet soit discuté en dehors de la construction des masters qui a été très difficile dans le cadre de la précédente accréditation. L'intégration de ce parcours dans la mention Economie doit être cohérente avec les autres parcours.

F. Mirabel répond qu'il y avait une véritable opportunité à créer ce Master même si cela s'est fait dans l'urgence au regard des calendriers des appels à projets. Il ajoute que la véritable intégration de ce master dans la mention Economie doit se faire dans 2 ans lors de la prochaine accréditation, avec une véritable réflexion sur la cohérence des parcours de la mention Economie et sur les mutualisations les plus pertinentes à envisager.

S. Michel ajoute que le projet est innovant et ambitieux, ce qui est une bonne chose. La réussite du Master passe par le déploiement d'une maquette cohérente avec les objectifs de la formation. Elle ajoute que les moyens restent très contraints ce qui rend compliquée la création d'un nouveau parcours. Par ailleurs, S. Michel trouve que les étudiants de la bilicence ont un retard sur les matières techniques dès la L2. Ils n'ont donc pas le même niveau que nos étudiants en licence économie, il faut insister sur ce point et adapter la maquette en conséquence. F. Mirabel rappelle à nouveau que des modifications significatives pourront être apportées lors de la prochaine accréditation.

Elle regrette enfin que l'objet d'étude ne soit pas suffisamment défini dans la maquette ; ainsi, la notion de territoire aurait dû être approfondie. S Michel regrette aussi l'absence de la question du changement institutionnel.

C. Assaf, représentant nommé de la Région au conseil d'UFR, rappelle que la réponse négative de la Région sur le financement du Master ne signifie pas qu'il y ait un désintérêt de la région sur cette formation. Le critère central de l'appel à projet était l'innovation pédagogique ce qui n'était

pas l'élément au cœur du projet de Master proposé par l'UFR d'économie. Une bi-licence d'excellence telle que celle construite il y a trois ans ne fait pas forcément un master d'excellence. Il faudra trouver la singularité de ce master et définir précisément les thématiques en lien avec les véritables besoins et attentes des collectivités. Il faudra trouver dans le Master les thèmes à développer qui intéresseront les collectivités afin d'ancrer la formation sur des projets locaux et de rendre opérationnels les partenariats pour l'alternance.

F. Mirabel rejoint C. Assaf et ajoute qu'il faut travailler sur la plus-value qu'apporte ce master et notamment, l'intérêt d'aborder des questions sociétales à partir des disciplines Science Politique et Economie.

B. Magdalou ajoute qu'il n'y a pas à remettre en question l'intérêt de la création de ce master. Ce qui le dérange, c'est que ce projet soit présenté « finalisé » en conseil, sans qu'il n'y ait eu de discussion au préalable. B. Magdalou demande s'il est possible de dissocier le vote de la maquette du vote de la création de master.

F. Mirabel rappelle que ce n'est pas possible car la même maquette va être votée en l'état dans les conseils de la Faculté de Droit Science Politique et de la Faculté d'Economie. Le projet a été présenté plusieurs fois, Thomas Cortade a sollicité les enseignants lors du précédent conseil et seuls deux enseignants ont été intéressés. F. Mirabel rappelle que chacun peut voter en son âme et conscience sur la maquette et ce projet de Master.

B. Magdalou ajoute qu'il n'y a jamais de débat sur le fonds ; le conseil est chaque fois mis devant le fait accompli et se prononce sur des sujets sans avoir de discussion au préalable à cause de la tenue des calendriers.

F. Mirabel rappelle qu'à chaque séance du conseil, de longues discussions ont toujours lieu avant les votes sur les questions abordées.

R. Planton prend la parole en tant que membre extérieur représentant de l'APEC. Selon lui, le master a déjà été débattu au dernier conseil, sans que rien ne soit définitif, avec un appel à participation lancé par T. Cortade. Seuls deux enseignants se sont mobilisés à la suite de cet appel. Il ne comprend donc pas qu'aujourd'hui, certains enseignants du conseil qui ne se sont pas impliqués ne soutiennent pas ce projet ; c'est une mauvaise image donnée aux membres extérieurs du conseil.

C. Bonnet, ajoute, après lecture de la maquette du master, que la bilicence lui paraît bien plus spécialisée que le Master. Ce dernier ouvre à beaucoup de sujets autour de la transition. Selon lui, il faudra resserrer dans un second temps ce Master autour de quelques objets qui permettent de faire communiquer les deux disciplines.

T. Cortade répond que c'est pour cela que le projet sera présenté au L3 afin qu'ils aident à définir les thématiques centrales attendues par les futurs étudiants Masters.

F. Ricci ajoute que dans la maquette, le cours de géopolitique de l'énergie est enseigné par un économiste, alors que c'est un cours de science politique ; cela n'est pas cohérent. Il faudrait aussi ajouter un cours d'économie publique essentiel en master avec les questions d'analyses coût-bénéfice et coût-efficacité.

Après un débat d'une heure sur le sujet, F. Mirabel propose le vote de la création du master parcours bi-disciplinaire (sous réserve de financement) avec le vote des attendus et des critères généraux d'examens des candidatures, le vote des capacités (10 étudiants en Economie, 10 étudiants en Science Politique), la demande financière, la fiche DA08 de la mention Economie, le nom du responsable du parcours M Reymond et la maquette telle que proposée aux membres du conseil.

Avis favorable (7 ne prennent pas part au vote, 24 pour)

#### **VI. Approbation de la composition des commissions pédagogiques de recrutement**

Suite à la présentation de la composition des commissions pédagogiques de recrutement, F. Mirabel propose au vote l'approbation de la composition.

Avis favorable à l'unanimité (30 pour)

#### **VII. Campagne DU 1<sup>ère</sup> vague**

F Mirabel présente les documents envoyés aux membres du conseil. En l'absence de questions ou de remarques, F Mirabel soumet au vote les Diplômes Universitaires proposés.

Avis favorable à l'unanimité

#### **VIII. Approbation de la tarification des salles 2024**

Avis favorable à l'unanimité

#### **IX. Approbation du projet de domiciliation de l'association OFEM**

Présentation des étudiants de l'association OFEM (Observatoire de la faculté d'économie de Montpellier). Cette association souhaite :

- Ouvrir l'esprit des étudiants sur les questions économiques contemporaines.
- Valoriser leurs compétences grâce à la production de contenu audiovisuel et d'articles.
- Éclairer les étudiants sur les possibilités de carrière possibles suite à un master en économie/finance.
- Promouvoir les travaux de nos enseignants-chercheurs et doctorants.
- Organiser 2 tables rondes et une conférence (Février, Mars, Avril).

- Produire un journal semestriel sous format de newsletters (Contenu textuel de qualité et rigueur scientifique encouragé).
- Produire du contenu audio-visuel (Vidéo, réseaux sociaux, interviews, podcasts) (1 tous les 2 mois pour le lancement, à terme 1 à 2 contenus par mois).

M. Bidan souhaite connaître le prix d'adhésion, s'il y a d'autres étudiants qui participent (autres que le master Énergie) et si les filles sont incluses dans l'association, et quelles sont les pistes de financement ?

G. Vern, Président de l'association, répond que l'adhésion est gratuite. L'association est ouverte à l'ensemble des étudiants et étudiantes de la faculté d'Économie. Les filles sont associées au projet, cependant aucune n'a manifesté l'intérêt de rejoindre l'équipe pour le moment. Concernant le financement, l'OFEM demandera un financement auprès du FSDIE et auprès du conseil d'UFR.

T. Cortade intervient pour la partie financement et précise aux représentants de l'association qu'il ne faut pas hésiter à demander des subventions au FSDIE et que la Faculté est disponible pour les aider à monter les dossiers.

F. Mirabel propose au vote l'approbation de la domiciliation de l'Association OFEM

Avis favorable: (3 absents, 26 pour)

Séance levée à 17h30